



ASSA PRADO AUX COMMANDES DE L'ASDAP

**Le choix judicieux  
d'une femme du sérail !**

Lire en page 3

LA LAÏCITÉ

**Un frein au projet d'un  
Etat Islamique au Mali ?**

Lire en page 3

Prix : 300 F CFA

«Le mensonge a progressé parce que les médias permettent un progrès de vérité », Jacques Ellul

Récupéré : N° 17 / PR.C.IV 2019

Directeur de Publication et Gérant:

Gaoussou Madani Traoré

Tel. : (+223) 64 65 33 02 / 70 78 40 38

# Le Pélican

Hebdomadaire d'Informations générales et d'Analyses- 4<sup>ème</sup> Année-N° 104 du Mercredi 05 Avril 2023

«MALI : L'INTERVENTION INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE MALIENNE »

**C'est l'intitulé du livre de Dr Moumouni  
Soumano, à lire à tout prix !**

Lire en pages 5 & 6



LES MEDIAS ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

**Ce mal nécessaire,  
difficile à supporter !**

Lire en page 5



**MISE EN PLACE DE L'AIGE À KATI**

**Le représentant de la société civile désavoué**

**Le Front du 1er Avril de Kati a donné un point de presse, le samedi 1er avril 2023, à 10 heures à Noumorila. Il portait sur la situation du choix du représentant des organisations de la société civile de Kati à l'AIGE.**



L'objectif de ce point de presse, selon Alfousseyni Sakiné, était de : dénoncer le mode de désignation des représentants de la société civile à l'Autorité Indépendante de Gestion des élections (AIGE Locale) par la préfecture de Kati, le mercredi 29 mars 2023 ; parler sur la situation critique de la gestion de la société civile de Kati, dirigée par des septuagénaires manipulés par l'administration à dessein et ; sur des décisions finales des organisations, Associations, Syndicats, Mouvements (politiques ou apolitiques) et Regroupements de Femmes contre cette décision Contestée. Une décision qui a été prise de façon unilatérale et illégale par le préfet au détriment de la commune urbaine et de la préfecture

de Kati. Selon lui, C'était prévu pour lundi, mais ça été reporté à Mercredi. Le jour J, a-t-il déclaré, on est allé, et il y avait plus de 100 personnes dans la salle. Tous les représentants des mouvements, groupement ou association avait un mandat au nom de son regroupement d'origine. Avec les partis politiques, il n'y a pas eu de problème. A 14 heures, à notre grande surprise, on nous amène une liste sur laquelle figuraient, seulement les noms de 15 à 16 associations pour nous dire que seuls les noms figurant sur ladite liste étaient autorisés à rentrer dans la salle. Surpris, nous avons cherché à comprendre. Ils nous ont fait savoir qu'il y a deux personnes à la tête de la société civile à Kati : la société civile communale et

celle du cercle, le 1er c'est Ben cherif Diabaté, le 2ème Djouka Mady Sissoko. Ces derniers ont affirmé avoir été à Koulikoro pour installer l'AIGE régionale sans problème. Et que

nous ne devons pas faire de bruit. On a répliqué en disant que « ce n'était donc plus nécessaire de nous faire appel, d'autant que vous pouvez tout faire sans l'avis d'autrui. Si vous nous faites appel, vous êtes obligés de nous dire quelque chose. S'en est suivies des tractations, nous avons été conseillers par des personnes sages de ne pas faire de pagaille, car c'est ce qu'ils recherchent. Ils ont fait appel à la police pour dire qu'il y a des perturbateurs qui veulent empêcher les travaux. Nous sommes en démocratie, il faut se voir pour prendre la bonne décision. Voilà comment les faits se sont déroulés. Abondant dans le même sens, l'Iman Sidy BA, très

connu pour ses prises de positions pour la bonne gouvernance à Kati et sur le plan national dira : « Je suis témoin oculaire. Tout s'est déroulé à ma présence. Nous ne sommes pas du tout d'accord avec le mode de désignation, quelqu'un qui prône pour le changement n'agirait pas comme cela. Ils font tout pour barrer la route à ceux qui veulent une gestion saine. Nous soutenons la Transition, en posant des actes, mais pas par les mots. Nous voudrions que ça se passe comme le souhaitent les membres des organisations de la société civile de Kati.» a-t-il déclaré. Aussi présent à ce point de presse, Adama Coulibaly, président national de "Faso

Kolochiliba tonba " qui intervient dans ces situations pareilles survenues partout au Mali dira : « Autant le Mali nous appartient tous, ses lois aussi doivent l'être. On rencontre ces genres de problèmes partout au Mali, ce qui fait que certaines gens se trouvent à la tête des choses où ils ne devraient pas être. Le Mali existe, mais le malien n'existe plus. Ce qui se passe en ce moment concernant la mise place de l'AIGE n'est pas étonnant. La construction d'un pays n'est pas facile. Quant Sidy Bah, il m'a appelé pour me faire part de la situation, nous avons vu le ministre de l'administration territoriale, le gouverneur. Ils disent avoir pris notes qu'ensemble les erreurs seront corrigées.» a-t-il conclu.

**Moussa Diarra**

**Brèves**

-CMSS: Ils sont une quarantaine de cadres dirigeants, composés de conseillers techniques, directeurs centraux, régionaux et chefs service, à prendre part à Bamako à l'atelier de formation sur l'optimisation de l'accueil et de la Relation Client. Durant une semaine, les participants vont s'approprier des techniques d'amélioration de l'offre de services aux assurés ainsi que l'amélioration de l'information et de la communication à l'endroit des affiliés et de veiller à leur satisfaction. Pour le Directeur Général, Ichaka Koné, cette formation figure en bonne place du Contrat d'Objectif et de Moyen. Il en appelle au sens de responsabilité des participants à travers l'assiduité pour que jaillissent des échanges dynamiques qui feront changer la CMSS.

- Quatre morts, c'est le bilan d'un accident de circulation survenu la semaine dernière entre Tominián et Timissa, dans la région de San. Selon des sources locales, c'est le véhicule d'une ONG qui est entré en collision avec celui du CSREF de Tominián. L'équipe de l'ONG était en mission de prise en charge des personnes déplacées internes. 3 agents de l'ONG et un autre du CSREF ont perdu la vie, rapportent les mêmes sources.

- Mali: Le vol de bétail est devenu un phénomène récurrent dans le cercle de Yorosso. Dans les communes de Boura et Koumbia, les éleveurs dénoncent cette situation. Les habitants du cercle indiquent que les multiples vols d'animaux sont favorisés par l'insécurité. Ils interpellent les autorités à redoubler d'efforts pour sécuriser la zone.

- « Le président Macky Sall a le sentiment qu'Akon a abusé de sa confiance ». Les langues se délient à propos d'Akon City. Les retards sur ce projet pharaonique agacent au plus haut niveau, si l'on en croit les révélations de Jeune Afrique, qui consacre une enquête fouillée à cette initiative de l'artiste américano-sénégalais. "Le président Macky Sall a le sentiment qu'Akon a abusé de sa confiance", lâche d'ailleurs un proche du Chef de l'État sénégalais, cité par JA.

- Le secteur du tourisme est en plein essor en Afrique, alors que l'industrie tente de se remettre des dommages causés par la crise du Covid-19. C'est le sentiment exprimé par les exposants du World Travel Market Africa qui se tient cette année au Cap, en Afrique du Sud.

- Plusieurs Hauts responsables sud-soudanais, dont un gouverneur, sont impliqués dans de graves atrocités commises contre des civils et devraient être poursuivis, a assuré lundi un groupe d'experts indépendants de l'ONU.

- En République démocratique du Congo, les habitants peinent à se procurer des produits de base. La chute de la monnaie locale, le paiement des arriérés de salaires et les dépenses de guerre ont fait grimper les prix dans le pays.

- Le Front patriotique rwandais a tenu ce week-end son 35ème congrès international. Point d'orgue de cette messe du parti au pouvoir au Rwanda, la désignation de

son nouveau leader. Paul Kagamé a été réélu à la tête de cette formation pour un nouveau mandat de 5 ans avec 98 pour cent. Il avait pour adversaire Abdul Karim Harerimana, ambassadeur du Rwanda en Indonésie.

- Turquie: Le Président turc a refusé de s'entretenir d'avantage avec l'ambassadeur américain en Turquie. La raison: une rencontre récente du diplomate avec le Chef de l'opposition turque, à un mois et demi de l'élection présidentielle dans le pays.

-L'ancien président américain Donald Trump à bord de son avion personnel est rentré hier lundi à New York. Où il sera présenté ce mardi au juge pour des affaires lui concernant. Une première dans l'histoire américaine qu'un ancien Chef d'État se retrouve devant un juge

-Mali: Les activités de la mise à jour des cartes biométriques ont été prolongées jusqu'à la satisfaction des populations.

Par ailleurs, les personnes recensées pourront avoir leurs cartes dans les sites de leurs enrôlements dès la semaine prochaine. Le gouvernement va multiplier les sites d'enrôlement comme ce fut le cas du RAVEC de 2009.

- Bamako-Faladié: Des causeurs d'incendie du parc "Garbal" mis aux arrêts. La semaine dernière, qu'ils avaient déjà mis la flamme à quelques endroits du parc, deux hommes se sont fait prendre en plein flagrant délit dans le parc animalier de Faladié. Les deux hommes, selon les explications, s'apprêtaient à provoquer une catastrophe. Mais ils ont été attrapés nuitamment par un groupe d'individus qui les a pris par la suite et remis à la police pour enquête.

- De source bien informée, l'hebdomadaire "Le Triomphe" du Mali dans sa parution indique des centaines de terroristes qui s'apprêteraient à déposer les armes au nord et au centre du Mali. Cette décision des terroristes à déposer les armes est la conséquence des récents coups de boutoir des troupes gouvernementales qui depuis l'arrivée des autorités de la transition ne cessent d'enchaîner victoires sur victoires sur les Groupes armés terroristes. Cette bonne nouvelle intervient au moment où une partie de la Communauté internationale, sous la bannière de la France, a échoué à vaincre le terrorisme

- « Adama (Kanté) Na ! Na ! Na ! », « Na bani ! I te se ka i doko ! », Les vidéos et même des parodies de chansons font actuellement le buzz sur la toile malienne notamment sur TikTok. Ces concepts sont sur toutes les lèvres de pas mal de gens. De plateaux télé, à la radio en passant par les débats et les causeries de quartier. Il s'agit de l'affaire Adama Kanté.

À la une au Mali, le jeune entrepreneur de la vingtaine d'années spécialisé dans l'agroalimentaire, qui a disparu en laissant sur le carreau des dizaines de millions de francs CFA investis par de milliers de personnes qui avaient fait confiance en lui à travers plusieurs de ses projets.

**Le Pélican**

**Directeur de Publication et Gérant:**

**Gaoussou Madani Traoré**

**NIF : 084135151J / RCCM : Ma-Bko-2019-A-13536**

**Compte bancaire BNDA :**

**ML043 01001 002001202102 90**

**Tel. : (+223) 64 65 33 02 / 70 78 40 38**

**Email: gaoussoumadanitraore@gmail.com**

**Rédaction Générale :**

Bernard Diallo, Falaye Keita, Gaoussou Madani Traoré, Sidiki Camara, Aboubacar B. Fofana (Stagiaire); Bata Kamissoko (Stagiaire);

**Chroniqueurs:** Dr Dougouné Moussa et Monoko Toaly

**Editeur :** Pélican-Communication

**Siège social :** Hamdallaye-à l'ouest du Tribunal CIV-Face Association Femme Battue

Imm. Bandiougou Sidibé

**Impression :** Exa-Print

# Un frein au projet d'un Etat Islamique au Mali ?

**Une volonté de création d'un Etat Islamique pour l'application de la charia serait à l'horizon. Les débats sur le sujet de la laïcité, ont permis de déchirer le voile sur le projet de la création d'un état islamique au Mali. Les responsables religieux musulmans hostiles à la laïcité, ne font plus de mystère, sur leur volonté de faire du Mali est pays islamique. Ils le disent très clairement sur les plateaux des chaînes des radios et télévisions, et même au cours des prêches.**



Sur les chaînes de télévisions où certains ont été invités à débattre sur ce thème, ils ont été on ne peut plus clairs, en soutenant que la laïcité, dans sa conception actuelle, éloignerait l'homme de DIEU. Et que la gestion de l'Etat se ferait, sans les principes ni les lois de Dieu. Ils vont plus loin en disant que tout ce qui est contraire à la religion musulmane doit être supprimé systématiquement au Mali. Toute chose qui rappelle bien, les horreurs qui avaient eu lieu au

de s'étonner que ces mêmes responsables religieux n'aient jamais eu à condamner la destruction des villes et villages du Mali, par les djihadistes et terroristes. Les populations des cercles de la région de Mopti souffrent encore au quotidien, mais ces animateurs du débat sur la laïcité, n'ont pas encore eu une posture de la condamnation des crimes perpétrés au nord et au centre du Mali. Mais la vie des Êtres Humains n'est-elle pas plus importante que tout ? Pourquoi ces animateurs sur la laïcité ont-ils décidé d'engager un bras de fer avec les Autorités de la Transition, sur la question de la laïcité, et garde le silence total, sur les massacres de leurs concitoyens dans les régions du nord et du centre ? Par ailleurs, si l'esprit qui domine aujourd'hui au Mali, est celui de la souveraineté. Il doit aussi intégrer les réelles valeurs africaines du Mali. L'actualité oblige ! Le pays est maintenant dans l'élan du panafricanisme, salué de partout au monde. Et le fait de vouloir l'ériger

en un Etat islamique, ne serait-il pas le contraire de la souveraineté retrouvée ? Le spirituel africain, ne fait-il pas partie des valeurs de la souveraineté ? Normalement, cette question de la laïcité devrait être vue, sous l'angle du pouvoir de l'Etat à réguler tous les citoyens, dans une logique du vivre en ensemble dans la vraie cohésion sociale. Ce qui aurait l'avantage de permettre à tous les citoyens de vivre ensemble, quels soient, leur statut social, leur catégorie, leurs croyances. Quoiqu'il en soit, il faut savoir faire confiance aux plus Hautes Autorités de la Transition, dans leurs capacités de sensibiliser et convaincre les responsables religieux hostiles à laïcité. A cet effet, les Autorités doivent davantage doubler d'efforts, pour que le OUI l'emporte, le jour du référendum. Sinon, la charia sera certainement prônée partout, sur le territoire national. Et Bamako ne fera l'exception !

Monoko Toaly

## ASSA PRADO AUX COMMANDES DE L'ASDAP

### Le choix judicieux d'une femme du sérail !

**La nouvelle présidente de l'Association de Soutien au Développement des Activités de Population (ASDAP) se nomme Dr Diakité Aïssata Kassa TRAORE. Ce sont certainement ses inlassables services rendus mais aussi et surtout ses expériences avérées dans le domaine de la Santé de la reproduction, durant plus d'une décennie, qui ont valu à cette femme du sérail d'avoir la confiance de l'ensemble des administrateurs de l'ASDAP pour pouvoir la booster.**

L'ASDAP est une organisation malienne non gouvernementale avec au moins 28 ans d'expérience dans le domaine de la Santé sexuelle et de la reproduction dans la prévention et la prise en charge du VIH/Sida, la nutrition et la sécurité alimentaire, du WASH et de la promotion et Protection des droits des Filles et des Femmes. Mais qui est donc Dr Aïssata Kassa TRAORE ?

C'est l'épouse de monsieur Diakité. Elle est plus connue sous l'appellation d'Assa PRADO, un sobriquet lié au projet phare « programme pour adolescent » dont le sigle est bien sûr PRADO. Une ONG dont elle a diligemment géré avec succès. Cette dame à la peau d'ébène a occupé, durant deux ans sous le règne d'IBK, le poste de ministre en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Médecin (non praticienne) très engagée et passionnée pour la cause des femmes, notamment celles en situation de vulnérabilité, Dr Diakité Aïssata Kassa TRAORE passera près de deux décennies au service exclusif des femmes de Koulikoro. C'est certainement ses actions louables fournies au sein de

PRADO et son parcours sans faille qui ont dû amener le Chef de l'Etat IBK à porté son choix sur sa personne pour occuper le fauteuil de Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. C'est sans nul doute, un choix bien mérité !

Après l'obtention de son Bac, Aïcha s'envolera en 1988 pour Moscou (Ex URSS). Où elle y restera près d'une dizaine d'années pour décrocher un doctorat en médecine de l'Université « Patrice Lumumba ». Une fois de retour au bercail, elle va effectuer à plusieurs stages et formations. Parlant couramment le français, le Russe, l'Anglais, le Bambara et le Peulh, Dr Diakité Aïssata Kassa Traoré a plusieurs fois occupé le poste de coordinatrice de plusieurs projets à Koulikoro. De 1999 à 2013, ce sont, entre autres : le Projet Programme des Adolescents (PRADO) de l'ONG ASDAP ; le Projet genre et Développement de l'ambassade des USA à Koulikoro ; le projet l'UNICEF basé sur la communication pour le développement sur la Santé de la reproduction ; et les quatre gestes qui sauvent : le lavage des mains au savon, dormir sous moustiquaire, nutrition des enfants, l'entretien de la mère, du « Projet Nu-



trition WASH « Damu Ni Wassa » sur la Nutrition, l'assainissement, les bonnes pratiques d'hygiène dans les 41 aires de santé du District sanitaire de Koulikoro.

Après son passage au département de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Dr Diakité continue de travailler au service des femmes du Mali et plus que jamais à ASDAP. C'est donc bien mérité qu'elle préside actuellement cette association qui s'occupe du bien-être des Femmes.

Gaoussou Madani Traoré

### Bipartition des organisations musulmanes



Par Gaoussou Madani Traoré

Après avoir validé le projet de nouvelle constitution du Mali, le Président de la Transition malienne l'a officiellement présenté, depuis le 20 mars 2023, aux Forces vives de la nation. Col Assimi Goïta s'est servi de l'occasion pour leur expliquer le grand intérêt que son Gouvernement porte pour la nouvelle Constitu-

tion. Aussi, il les a invités d'y adhérer pleinement et de le diffuser auprès de leurs militants. Alors que, au sein des Forces vives, cette question de nouvelle Loi Fondamentale ne fait pas du tout l'unanimité. Puisque, en apparence, elle les divise. Ce constat est hélas bien perceptible chez les acteurs politiques et leurs regroupements politiques, tout comme chez les leaders religieux musulmans et leurs associations. Lesquels sont déjà dans des bagarres de positionnement. Ainsi, des leaders musulmans ou des associations religieuses musulmanes profitent des meetings ou des plateaux de télévision pour se prononcer. Lors de cet exercice (quasi politique), il ressort une nette bipartition des dignitaires ou des associations musulmanes autour du Projet de Nouvelle Constitution. Les uns s'y opposent tandis que les autres y adhèrent.

La Ligue Malienne des Imams et Savants pour la solidarité islamique (Limama), fait partie des regroupements religieux qui ont carrément rejeté le Projet de Nouvelle Constitution. Elle s'oppose à l'expression de « la laïcité » dans le texte constitutionnel et exige qu'elle soit remplacée par celle de « l'Etat multiconfessionnel ». Idem pour le regroupement politico-religieux de l'Imam Mahmoud Dicko qui rejette le Projet de Nouvelle Constitution. La Coordination des Mouvements, Associations et Sympathisants de l'Imam (CMAS) n'a de cesse dénoncé ledit projet. Dans nombre de ses sorties médiatiques ou meetings, elle exigeait du Président de la Transition de « sursoir » à l'élaboration d'une nouvelle Loi Fondamentale.

Par contre, des leaders religieux musulmans apportent leur soutien indéfectible au nouveau Projet constitutionnel. Cherif Ousmane Madani Haidara fait partie de ceux-ci. S'exprimant en son nom personnel, le Président d'Honneur du Mouvement Ançardine International, dit : « J'exprime mon soutien total au projet de constitution ». Mais nul n'ignore que les positions du Guide des Ançardines se confondent avec celles de son mouvement.

Autre grand soutien de taille de la Transition ? Le Cherif de Niore est beaucoup cité pour soutenir les Autorités de la Transition. Or, jusque-là, le Chef des Hamallistes ne s'est pas prononcé officiellement. Mais d'après certaines indiscretions, il aurait déjà donné son aval pour le Projet de Nouvelle Constitution. Si cela venait à s'officialiser, nul doute que le Mollah serait suivi par la majorité des Hamallistes. Quid de la position du Haut Conseil Islamique du Mali (HCIM) ? Certainement bipartite, cette organisation nationale, censée représentée toutes les confessions religieuses musulmanes du Mali, ne s'est toujours pas prononcée sur la question. D'ailleurs, pourrait-il le faire au risque de s'éclater ?

Une chose est donc certaine, la campagne référendaire, si elle a lieu, sera rude, pour ne pas dire très rude entre les leaders et (ou) Associations religieuses musulmans (es). Mais une autre chose serait beaucoup plus intéressante : le résultat des urnes (si le vote a pu se dérouler). Car le verdict des urnes nous permettrait in fine de connaître le poids réel des uns et des autres.

# La Russie, l'aubaine ?

**L**e vendredi 31 mars 2023, la Fédération de Russie a dévoilé son nouveau concept de la politique étrangère. Lequel vise à établir un monde multipolaire plus équitable. Et, à cet égard, Moscou entend privilégier son partenariat avec l'Afrique. A laquelle une place importante est désormais réservée.

Dans une déclaration, dont l'Agence de presse multimédia Sputnik s'est fait l'écho, la Russie se dit "solidaire avec les États africains dans leur aspiration à établir un monde multipolaire plus équitable et à éliminer l'inégalité sociale et économique". Une inégalité qui, selon Moscou, "se renforce à cause de la politique néocoloniale ingénieuse de certains États occidentaux à l'égard de l'Afrique".

Mais la chose la plus importante que l'on peut retenir de ce nouveau concept est, notamment, le soutien que compte apporter le pays de Poutine à la souveraineté et à l'indépendance des États africains intéressés. Car il a prouvé qu'il est disposé à leur prêter assistance dans les domaines de la sécurité - alimentaire et énergétique- ainsi que de la coopération militaire et technique.

Une aubaine pour le Continent noir dont de nombreux Etats font cruellement face à des conflits intercommunautaires et au terrorisme international à eux imposé par des puissances occidentales pour les affaiblir afin de s'accaparer de leurs ressources énergétiques et minérales ? Assurément !

Au risque de nous tromper, ce nouveau concept de coopération basé sur la multipolarisation dans les relations inter-états diminuerait l'influence de l'Occident. Mieux, il s'avère comme une perche tendue à l'Afrique pour mieux faire face à ses problèmes sécuritaires devenus endémiques par endroits, notamment dans les pays du Sahel confrontés depuis plus d'une décennie à ces guerres par procuration à eux livrées. Au grand dam de leurs économies !

La Russie, depuis que le Mali et le Burkina ont rompu leurs coopérations militaires avec la France, n'a-t-elle pas prouvé, en l'espace de quelques mois, que ce terrorisme peut bel et bien être combattu avec plus de résultats souhaités ? Evidemment.

Car dotés de vecteurs aériens et logistiques terrestres de dernière génération, que la France et ses alliés occidentaux leur refusaient, ces deux pays se réjouissent actuellement de la nette montée en puissance de leurs armées nationales. Le Mali et le Burkina Faso arrivent à contrôler leurs espaces aériens, lesquels ne peuvent plus être violés à leur insu. Ce sont les militaires maliens et burkinabè qui traquent désormais les terroristes jusque dans leurs bastions. Neutralisés de jour en jour, ces mercenaires sans foi ni loi sont plus que jamais déboussolés.

C'est ce type de coopération militaire russe dont l'Afrique a besoin pour sécuriser l'ensemble des Etats qui le composent. Puisque sans sécurité, pas de DEVELOPPEMENT. Alors que le monde occidental mettait tout en œuvre pour le contraire.

Vive donc la coopération russe, surtout dans son concept militaire !

## 4 Actualité

# 3 ÈME CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTIELLE Pr Babacar GUEYE anéantit l'ultime espoir des partisans de Macky SALL

*La sortie de l'éminent Professeur, Babacar GUEYE, Agrégé de Droit public, un des rédacteurs de la Constitution de 2001, portant sur l'impossibilité juridique absolue de Macky SALL de faire partie de la liste des candidats pour les élections présidentielles de 2024, sonne comme un tremblement de terre, et constitue un véritable séisme à l'échelle de « RITCHER ».*



**E**n soulignant de manière claire, nette et précise que Macky Sall est à son deuxième et dernier mandat et en précisant, afin que nul n'en ignore, la portée de la révision constitutionnelle de 2016 qui concernait exclusivement la durée du mandat et non la limitation des mandats totalement verrouillée par la Constitution de 2001 (le nombre de mandats consécutifs ne saurait excéder 2, pour une même personne) ; le Professeur Babacar GUEYE clôt définitivement le débat et porte l'estocade finale aux « juristes égarés » et aux esprits malfaisants du régime qui s'épanchent dans les médias pour relayar une interprétation fautive et totalement men-

songère de l'avis du Conseil Constitutionnel du 12 février 2012 et de l'article 27 de la Constitution (l'élément de langage sur le quinquennat est ressassé). C'est un fait juridique incontestable : dans son Avis-Décision n°1/C/2016 du 12 février 2016 le Conseil Constitutionnel a développé et bâti un argumentaire portant uniquement sur la durée du mandat. Les Considérants « 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, et 32 » sont insérés dans un seul et unique titre n° 2.2 dont l'intitulé est sans équivoque : « la durée du mandat du Président de la République ». Pour s'en convaincre, il faut simplement se référer au projet de révision dont les termes de l'article 6 ne

souffrent d'aucune ambiguïté et précisent qu'il « a pour objet de donner une nouvelle rédaction à l'article 27 de la Constitution qui fait passer la durée du mandat du Président de la République de 7 à 5 ans ». C'est clair comme l'eau de roche : la réforme de 2016 ne porte que sur la durée du mandat.

En d'autres termes, pour être extrêmement précis, le Conseil Constitutionnel dit (cf. Considérant 30) que le mandat conféré à Macky SALL au moment de son élection en 2012, qui est de 7 ans est hors de portée de la loi nouvelle qui fait passer la durée du mandat de 7 à 5 ans.

La loi nouvelle portant sur la durée du mandat ; le Considérant 30 est relié à

un seul et unique bloc (titre 2.2 qui traite de la durée du mandat). Ce bloc débute à partir du Considérant 19 et se termine avec le Considérant 32. Ici, on ne traite que la durée du mandat (tout est relié à la durée).

Lors du symposium qui s'est tenu récemment à Dakar, relatif au débat de la 3ème candidature, la quasi-totalité des juristes (sauf un égaré), avec une démonstration juridique imparable, s'ont prouvé l'impossibilité pour Macky SALL d'être candidat en 2024. L'ex Ministre de la Justice, Maître Doudou N'DOYE a rappelé avec justesse et brio qu'une telle question ne se pose pas en France. Tout le monde le sait, le Président Français, Emmanuel Macron, ne sera pas candidat aux présidentielles de 2027, que son bilan soit élogieux ou pas, que son parti (renaissance) ait 10 millions d'adhérents ou pas « nul ne peut exercer plus de deux mandats consécutifs -Article 6 de la Constitution française ».

La question est juridique ; c'est une question de droit. Il n'y a que dans un pays déréglé comme le Sénégal où un irresponsable et un bouffon de la trempe d'Ismaëla Madior FALL en arrive à proclamer (sans que cela émeuve outre mesure) que la vente de 2 millions de cartes est le critère qui conditionnera la candidature de Macky SALL. Dans une démocratie normale, sa photo serait à la une des journaux avec le titre suivant : « Ismaëla Madior Fall, le salaud de la République ».

Conclusion : Macky Sall ne peut en aucun cas être candidat aux présidentielles de 2024. La question n'est ni morale, encore moins politique. L'impossibilité relève du droit (d'ordre juridique).

senego.com



Monoko Toaly

Dans toutes les sociétés humaines, s'il y a un mal nécessaire et indispensable, mais très difficile à supporter, c'est certainement la liberté d'expression. Et cela pose clairement la question de savoir : si nous pouvons vivre ensemble sans nous

exprimer dans la vérité ? En vérité, depuis que les sociétés humaines ont fait l'objet des conquêtes pour leur gestion, par une poignée d'individus, peu importe leurs visions et idéologies, le monde est devenu, celui où la vérité n'est pas la bienvenue.

## La chronique politique de Monoko

### LES MEDIAS ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION Ce mal nécessaire, difficile à supporter !

Cela a été bien remarqué dans les pouvoirs féodaux, dans les royaumes et autres. Seuls, les détenteurs des pouvoirs pouvaient s'exprimer en leur nom et également au nom de tous les autres individus de la cité. De même, tout ce qu'ils disaient devait être accepté comme étant vrai. Avec l'évolution, surtout grâce à naissance des pensées philosophiques fortes, l'esprit critique a fini par s'imposer. La prise de conscience a créé le sens aigu du courage pour revendiquer la prise de parole, afin que chaque être humain puisse avoir la possibilité de s'exprimer. A cet effet, des luttes ont eu lieu, en opposant les citoyens aux détenteurs des pouvoirs. D'ailleurs, avant

d'en arriver à la démocratie et aux libertés individuelles et collectives, il est important de mentionner que les pouvoirs étaient concentrés entre les mains d'un groupe d'individus ou d'un seul individu, comme c'est bien le cas des monarchies pour la monarchie (Royauté et Empire). En clair, tout pouvoir se reposait sur un seul être humain. L'exemple du Roi qui regroupait en lui seul, les trois pouvoirs à savoir : le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. C'est également le cas des dictateurs qui résumait en eux, la république, l'Etat et le peuple. Et tout fonctionne au gré de leurs caprices. C'est pourquoi, les libertés d'expressions, ne sont pas

les bienvenues dans les sphères des pouvoirs. Et que toute prise de parole devrait, dans ce contexte précis, tenir compte de l'appréciation et surtout de la réaction qu'aurait tout pouvoir en place. Dans le fond, la liberté d'expression, s'il elle est nécessaire pour tout citoyen pour se sentir libre de s'exprimer et donner son opinion, il convient cependant de noter, que cette même liberté, constitue un véritable mal pour tout pouvoir. Tout pouvoir a une logique qui veut que tout le monde, ou la majorité des citoyens, voire, la population, adhère à tout ce qu'il dit et fait. Si donc la démocratie est une bonne chose pour chaque individu, parce

qu'elle lui permet la liberté de pleinement jouir de ses facultés mentales et intellectuelles, cette même démocratie, demeure un mal pour tout pouvoir qui veut être le seul détenteur de la vérité. Aucun pouvoir n'aime être contrarié, contesté ni être remis en cause. Il est donc extrêmement important que chaque citoyen sache cela. Justement pour qu'il parvienne à savoir se comporter vis-à-vis du pouvoir. Et que dans son exercice de la prise de parole, qu'il sache quoi dire et comment le dire, pour éviter toute fâcheuse réaction du pouvoir.

**Monoko Toaly, Expert en Communication et Marketing Politique**

## «MALI : L'INTERVENTION INTERNATIONALE À L'ÉPREUVE DE LA CRISE MALIENNE »

# C'est l'intitulé du livre de Dr Moumouni Soumano, à lire à tout prix !

*Sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Doyen et le Vice-Doyen de la Faculté des Sciences Administratives et Politiques (FSAP) des Universités de Bamako ont procédé, le samedi 1er Avril 2023 dans l'enceinte de leur établissement universitaire, au lancement public du livre écrit par leur collègue Dr Moumouni Soumano. L'ouvrage s'intitule : « Mali : L'intervention internationale à l'épreuve de la crise malienne ». C'est un ouvrage d'actualité dont les décideurs politiques pourraient s'inspirer.*



La présentation du livre a eu lieu en présence des parents, amis et proches mais aussi, de collègues de l'auteur. Un représentant de l'Union Européenne a pris part au lancement du livre. Qui a été solennellement présenté par Abdoul Sogodogo. L'auteur s'est prêté aux questions et observations de l'auditoire. Des collègues, étudiants, parents et amis ont témoigné pour magnifier les nombreuses qualités de Dr Soumano. En l'occurrence : sa valeur intrinsèque, sa rigueur dans le travail et son humanisme. Après une sérieuse lecture du livre « Mali : L'intervention internationale à l'épreuve de la crise malienne », le Vice-Doyen de la FSAP est bien placé

pour le présenter au public. D'entrée de jeu, Abdoul Sogodogo estime, sans détour, qu'il est très intéressant tant il traite scientifiquement la problématique actuelle de notre pays dont : L'importance des enjeux géopolitiques sur les questions nationales et la délicate attention aux dynamiques nationales qu'ils peuvent susciter ; La nécessité de considérer, sinon de prioriser les besoins nécessaires (survie, santé, éducation, alimentation) des populations en toute circonstance pour la consolidation du processus démocratique ; Le renforcement de la prise en compte des Droits de l'Homme ; L'initiation et le soutien d'une approche holistique de l'extrémisme violent ; La nécessité de

repenser les approches de l'organisation sous régionale qu'est la CEDEAO ; Le changement de paradigme du maintien de la paix des Nations-Unies.

**Pourquoi ce livre, qu'est-ce qu'il suscite ?** Les nombreuses publications et analyses occidentales, certainement erronées sur la crise malienne, ont dû motiver Dr Moumouni Soumano à prendre la plume pour fournir à l'opinion nationale et internationale, aux décideurs politiques du Mali et de la Communauté Internationale, une autre analyse. Celle, cette fois-ci, d'un Enseignant-Chercheur malien. Tant, il estime que les Africains ont besoin d'avoir leur propre voie afin de pouvoir créer une harmonie dans ce qu'ils veulent pour s'orienter sur leur choix stratégique. Toute chose possible mais à la seule condition que les élites africaines prennent

**Lire la suite en page 6**



conscience pour procéder à leurs propres recherches et analyses des questions qui concernent leur continent. « L'on n'est mieux servi que par soi-même », nous enseigne une sagesse populaire. Ainsi, Abdoul Sogodogo estime que ce livre, intitulé : « Mali: L'intervention internationale à l'épreuve de la crise malienne », vient à point nommé et relance le débat sur l'efficacité et la légitimité de l'action internationale. D'après lui, l'auteur mobilise une approche qualitative. Pour se situer dans une observation participante (CMDID), en ce sens qu'il a dirigé l'un des organismes importants au Mali en termes de renforcement de capacité des acteurs politiques (partis politiques et OSC). De même, le Vice-Doyen est persuadé que l'ouvrage est une œuvre d'une grande qualité scientifique, dont on se rend compte rapidement dès la lecture de l'introduction. L'auteur a bénéficié, d'après le Vice-Doyen, de retours constructifs d'une patère d'experts sur différents aspects des thématiques abordées.

**Structuration de l'ouvrage, d'après le Vice-Doyen**

Publié aux éditions L'Harmattan en 2023, cet ouvrage compte 251 pages réparties en cinq (5) chapitres toutes aussi intéressantes les unes que les autres. L'auteur part d'une observation profonde de

la vie quotidienne des populations maliennes pour rendre compte de la volonté d'un peuple résiliant à « construire une cohésion nationale (...) malgré les difficultés ». p.23 Le premier chapitre peint le paysage politique malien de 1992 à nos jours avec des événements majeurs que l'auteur analyse succinctement. Il met en évidence la difficulté d'enracinement de la démocratie au Mali. Il souligne à ce niveau, comment le système de gouvernance « centralisation » p30 a fragilisé le processus de démocratisation sous la première et seconde République. En effet, la verticalité administrative ne favorise pas la participation des citoyens à la gestion des Affaires publiques. L'avènement de la démocratie, en 1992, ne semble pas pour autant avoir suffisamment adressé ce problème en raison de la faible culture démocratique (crise de légitimité institutionnelle, corruption de l'élite, fraude électorale). Le second chapitre nous plonge au cœur de l'actualité malienne. L'auteur analyse froidement la relation franco-malienne et ses effets dans l'enlèvement de la crise. Si l'intervention française a été accueillie avec enthousiasme aux premières heures, elle a suscité des interrogations cruciales en termes d'efficacité. La multiplicité des forces internationales est interrogée, mais aussi la volonté

des autorités nationales à restaurer l'Etat de droit et l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national. Dans le chapitre 3 du livre,

on est amené incontestablement à voir l'écart entre les attentes légitimes de sécurité des populations et les efforts de l'Etat et ses partenaires. L'ensei-

gnant qu'il est, l'auteur nous fait comprendre : comment, de façon progressive, la zone du conflit s'est étendue du Nord et au Centre du pays ? Pourquoi, malgré un fort engagement de la Communauté internationale au Mali (MINUSMA) le conflit et les violations des droits de l'homme perdurent ? Le quatrième chapitre décrypte le changement de paradigme dans la gestion de la crise malienne. Ainsi, l'Etat malien, présenté comme failli ou faible, reprend le leadership dans la lutte contre le terrorisme et le recouvrement du territoire national. Ce regain de souveraineté « sur fond de crise de confiance », p155, fait sujet de débat et le jeu d'alliance des nouvelles autorités est objectivement analysé ici. Le chapitre 5 nous rassure après avoir traversé le décor

planté par l'auteur dans les chapitres précédant notamment la faiblesse de l'Etat et l'échec de démocratisation. Ainsi Abdoul Sogodogo, qui a bien lu l'ouvrage, invite le lectorat, l'opinion nationale et internationale, les organisations internationales, les décideurs politiques et administratifs maliens à découvrir les nouvelles approches proposées par Dr Moumouni Soumano dans son ouvrage, pour adresser la crise malienne. Tant, ledit ouvrage nous invite à repenser carrément les mécanismes de maintien de la paix et la préservation des Droits de l'Homme, mais aussi de convergence entre les acteurs engagés pour la paix au Mali. C'est un livre à lire à tout prix !

**Gaoussou Madani Traoré**



**A propos de Dr Moumouni Soumano ?**

Quinquagénaire, Dr Soumano est actuellement Enseignant-Chercheur à la Faculté des Sciences Administratives et Politiques (FSAP) de l'Université de Bamako. Il est marié et père de plusieurs enfants. Il possède une expertise avérée dans : le Management des Projets, Monitoring, l'évaluation et la facilitation du Dialogue Politique, l'analyse et le drafting des questions politiques,...., le Management des Conflits. Dans ce cadre, Dr Soumano a exercé dans plusieurs pays. Dont : le Benin, Burkina Faso, Burundi, Sénégal, Mali, la France, Gambie, Guinée, Côte d'Ivoire. Dans le domaine des Etudes, Séminaires et Stages professionnels, il a décroché en 2006, un PhD en Droit Public à l'Université Paris-Nord XIII Centre d'Etudes et de Recherches Administratives et Politiques (CERAP), sous le thème : Fonds Européen de Développement. En 2002, Dr Soumano a décroché un Master en Droit Public à l'Université Paris-Nord XIII, sous le thème : La Cour d'arbitrage de la CEDEAO. En 2001, il obtient un Master en Diplomatie et en Management des Organisations Internationales. Des séminaires, il en a effectué plusieurs dont, entre autres : en 2001, sur les relations bilatérales et multilatérales à l'Institut International d'Administration Publique (IIAP) de Paris. La même année ; un autre séminaire sur la Diplomatie Américaine Contemporaine à American Graduate School de Paris. D'autres séminaires : en Italie, Pays-Bas, Togo, Afrique du Sud. Dr Moumouni Soumano, qui parle couramment le Bam-

bara, Français et l'Anglais, est nanti d'une grande expérience en Gouvernance en Démocratie et Politique. Puisque de 2010 à 2019, il fut Directeur Exécutif du Centre Malien Pour le Dialogue Interpartis et la Démocratie (CMDID). A cet effet, il a coordonné de nombreux projets et programmes, il a participé à la facilitation et la coordination des dialogues de Haut Niveau, à l'initiation et la facilitation lors des séminaires entre les acteurs politiques et ceux de la Société Civile. Il a collaboré avec : l'Institut Norvégien pour le multipartisme et la Démocratie ; la coopération allemande ; la MINUSMA ; l'Union Européenne, l'USAID et ONU-Femmes. En 2016, il est facilitateur associé à l'Ecole de maintien de la Paix Alioune Blondin Beye ; en 2014, il est Chercheur associé à l'Université de Floride (USA). En 2013, il est Chercheur associé à l'ONUDC/ Centre Koffi Annan. Comme Consultant, Dr Soumano, lors des périodes électorales, a participé à la facilitation du Dialogue Politique. Dans ses publications, on retient, entre autres : 2008 « les modèles d'organismes électoraux: contribution à la réflexion des partis politiques » Fondation CMDID ; 2010, « la future agence générale des élections au Mali: similitudes et différences avec le modèle du Ghana » Fondation CMDID ; 2014, « l'épreuve des réformes démocratiques au Mali: l'élite politique face au délitement de l'Etat », Centre d'études africaines - Université de Florida etc.

# QUAND LA RHÉTORIQUE SUR LE DOGME S'ALLIE AVEC LA RUSE POLITIQUE

## La République est menacée !

**Cette menace-là est pernicieuse, tel le cancer, elle ne sera perceptible qu'à quelques encablures de l'effondrement de la République, telle que nous la connaissons et voulons la bâtir, laïque et démocratique. Une république où toutes les composantes de la nation malienne trouveront leurs places, en harmonie, les unes avec les autres, avec un Etat, garant des libertés de chacune, particulièrement dans le cas qui me préoccupe, ici, la liberté confessionnelle. Celle-ci est dangereusement menacée dans les débats actuels autour de la nouvelle constitution.**



**D**e façon pernicieuse ! En effet, il n'est ni sain, ni responsable de vouloir discuter ou faire discuter des dogmes sur le terrain politique. La laïcité, ne doit pas être le prétexte à cela. Que dit la laïcité ? Quels en sont les principes ? Et pour quels objectifs ?

La laïcité repose sur trois principes :

1. La liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public. Cet ordre n'est pas d'essence dogmatique, il est le fait des hommes, ici-bas. Il sera apprécié lors du jugement dernier, et ses acteurs en répondront devant Dieu.

2. La séparation des institutions publiques et des organisations religieuses. Ces dernières sont cantonnées à leur rôle de dire la parole divine, de la répandre du mieux qu'elles peuvent. Le jugement dernier les concerne autant que le citoyen lambda qu'elles ont enseigné. Elles ne sont et ne peuvent être des juges. Elles conseillent et éduquent.

3. L'égalité de tous devant la loi, quelles que soient leurs croyances ou leurs convictions. En somme, la laïcité garantit la liberté de conscience et impose à l'Etat la neutralité en la matière, sans distinction de religion. Elle impose la séparation de la société civile de la société religieuse. C'est à dire qu'il n'y a pas de service public du culte. Ainsi, les services des cultes ne sont pas à la charge de l'Etat et celui-ci n'est soumis à aucun culte.

Alors, pourquoi certains lettrés veulent absolument diaboliser la laïcité en la mettant au cœur d'un "agenda mondial de destruction de la foi et de séparation de

l'homme de Dieu" ?

Une affirmation, ponctuée de versets de Coran, dans une rhétorique (Art de bien parler) dont a excellé monsieur Youssouf Hassan Diallo lors de l'émission "Le Grand Jury" sur Renouveau Télé le 24 mars 2023.

Par sa technique de communication (son calme, la pondération de ses propos, la gestuelle corporelle maîtrisée, le regard sûr et dans le champ de l'écran, des citations de versets de coran, qui sont en fait des dogmes, donc, pas discutables, à moins d'être athée), il a complètement dominé les débats. Il a subjugué les membres du jury, qui avouent que nombre de téléspectateurs ont demandé son passage encore devant le Grand Jury de Renouveau Télé. C'est inquiétant !

Comme Georges Bush, voulant convaincre l'opinion internationale de la dangerosité de Saddam Hussein, a répété les mots terroristes et terrorisme, plus que de raison dans un court discours, monsieur Youssouf Hassan Diallo n'a de cesse, de lier la laïcité à l'éloignement de Dieu, à chaque fois qu'il prend la parole et même de conclure son intervention avec ça. L'objectif recherché n'est autre que le rejet de la nouvelle Constitution par ceux qui veulent se rapprocher de Dieu. Il présente la laïcité comme antinomique de Dieu, de la foi et de la religion, comme Georges Bush a voulu faire entrer dans le subconscient des gens que Saddam Hussein est terroriste, et justifier la casse de l'Irak. La technique de communication est bien connue !

L'axe de son argumentaire est faux et archi faux ! Il a fait de la rhétorique, avec éloquence, et forces techniques de communi-

tion. Il sait pertinemment que le dogme ne se discute pas, encore moins sur le terrain politique ! C'est pourquoi, le philosophe Georges Courtline, avertit : " Si le propre de la raison est de se méfier d'elle-même, combien est persuasive l'éloquence des déments à prêcher qu'ils sont la sagesse, et qu'il est mal aisé de démontrer leurs erreurs". En l'occurrence ici, il est impossible de débattre sereinement, en tant que fidèle musulman, avec un politicien IMAM, dont le programme de société est le Saint Livre, le Coran, un dogme par définition. Cela n'est pas chose aisée ! Ainsi, ses interlocuteurs, enfermés dans leur foi, n'ont pu qu'assister à un matraquage communicationnel dont l'objectif est de convaincre que "la laïcité procède d'un complot mondial contre Dieu, et qu'elle est la source de tous les travers de la société". Comme, si à contrario, une entité (République ou un Royaume) bâtie sans référence à la laïcité est l'idéal en termes de gouvernance, de développement et de garantie contre la dépravation des mœurs.

Voilà qui est dangereux et déstabilisateur des fondements de la République telle que nous la connaissons jusqu'aujourd'hui. Voilà ce qu'il faut démentir au plus vite par des experts maliens avertis. Face à ceux-ci, il aurait entendu, arguments à l'appui, que la laïcité n'est absolument pas contraire à l'islam. Ni son histoire, ni sa philosophie politique, ni son éthique, ni sa conception de l'articulation entre spiritualité, d'une part, et organisation de la Cité (dont la responsabilité incombe aux hommes), d'autre part, ne la rejettent. Alors, ces experts au Mali, doivent faire entendre leurs voix, au risque de laisser le borgne commander la cité des aveugles !

En attendant, prêtres attention à Ghaleb Bencheikh dans "L'islam dans la laïcité" (1er septembre 2008). Selon ce chercheur, l'islam se vit et se pratique dans une cité où la laïcité ne pose pas de problème, au contraire, bien admis par les écritures saintes. Selon lui, "le passage coranique qui enjoint les croyants musulmans à l'obéissance : « O vous qui avez cru ! Obéissez à Dieu, et obéissez au Prophète et aux détenteurs de l'ordre parmi vous » [Coran, sourate 4, les femmes, verset 59], admet de fait "la concomitance dans un même verset des deux pouvoirs, et démontre avec éclat que l'autorité religieuse ne se confond pas avec l'autorité politique". Ainsi, selon lui, "si déjà du

temps du Prophète, il pouvait y avoir une telle coexistence des deux autorités sans confusion, (a fortiori), quinze siècles plus tard, nous ne pourrions-nous permettre de les imbriquer l'une dans l'autre, ni de les assujettir l'une à l'autre". Visiblement, Ghaleb Bencheikh, estime que "les préceptes du Coran et ses commandements moraux sont d'ordre général, et n'établissent aucune norme politique et encore moins une théorie de l'Etat".

Alors, c'est aux musulmans pieux et sincères de s'élever contre la politisation de leur religion, en appelant clairement à un régime de séparation des deux ordres. Sur ce sujet, toujours selon Ghaleb, "le Coran est dans une neutralité on ne peut plus laïque. La réalité est que pour la nouvelle conscience croyante musulmane, Dieu omnipotent et omniscient « ignore » délibérément la question. Il le délègue à son délégué, l'homme. C'est un hommage appuyé à l'égard du lieutenant géant de la Création. C'est une garantie aux hommes de leur liberté de pensée et d'action. À charge, pour eux, de déployer leur génie politique, afin de déterminer le meilleur système de gouvernement qui leur soit convenable, tenant compte des particularités de leur temps [...]". Voilà une contribution qui présente un autre aspect de l'islam et de la laïcité.

Devant des experts avertis, la rhétorique de monsieur Youssouf Hassan Diallo, présentant la laïcité comme la cause de tous les vices de la société, l'alcool, la drogue, la prostitution, et quoi d'autres, ne tient pas la route. Elle est tout simplement dangereuse ! Mais en attendant une confrontation d'intellectuels et d'érudits en théologie, Maliens et au Mali, sur la question de la laïcité, les réalités dans les pays musulmans, avec l'islam comme religion d'état, et dirigés par des imams, des ayatollahs, des Rois, montrent que les travers dénoncés par monsieur Youssouf Hassan Diallo et attribués à la laïcité, sont légitimes dans ces pays. Donc l'ossature de son argumentation ne tient pas et ne résiste pas à l'observation de la pratique dans les pays où il n'est pas question de laïcité.

En Iran, en 2008, le Général Reza Zarei, le chef de la police de Téhéran, a été arrêté dans un bordel avec six prostituées. Son arrestation a causé de l'embarras pour le gouvernement du Président Ahmadinejad car Zarei était chargé du vice à Téhéran. Le procureur

chargé du dossier a noté que Zarei utilisait son bureau à des fins matérielles de prostitution (Wikipédia).

En Afghanistan, selon le rapport 2010 sur la traite des personnes de l'ambassade des États-Unis à Kaboul, des femmes d'Iran, du Tadjikistan, de Chine, peut-être d'Ouganda, et d'autres endroits, ont été contraintes de se prostituer en Afghanistan (Wikipédia). Au Maroc, bien que la prostitution soit illégale selon le code pénal marocain et criminalisée en vertu des articles 497 à 503, l'ONU - SIDA estime qu'il y a, en 2016, environ 75 000 prostituées (femmes et hommes) en activité. Le Maroc comporte aussi une importante prostitution infantile dans les différentes régions du pays qui est pointée comme une forme de violence et d'exploitation des enfants (Wikipedia). Que dire de la drogue dans ces pays ? Renseignez-vous sur les crimes de blanchiments d'argent dans ces pays, les travers de la justice et les inégalités sociales.

Alors, est-ce que la "non laïcité" de ces pays et royaumes les ont rendus plus heureux et plus développés que la Chine, les pays scandinaves ? L'Indonésie, le plus grand pays musulmans, est-il exempt de violence, de prostitution, de trafic de drogue ?

À Monsieur Youssouf Hassan Diallo, restez en dehors du champ politique avec le coran. Votre place est dans la mosquée. Ne répliquez pas au Mali ce que les États-Unis d'Amérique ont fait en Afghanistan, en faisant des talibans des "guerriers de la guerre froide" contre le système athée du communisme de l'ex-URSS. Aujourd'hui, la Fédération de la Russie est différente de l'ex URSS. Par exemple dans la Fédération de Russie, le mariage est entre deux personnes de sexes différents, comme le veut la nouvelle constitution du Mali. Par contre, aux États-Unis d'Amérique, alliés de l'Arabie Saoudite et du Qatar, l'homosexualité est bien actée dans la constitution de l'Amérique. Pire, aujourd'hui, la zoophilie est actée en Espagne dans la loi, selon le sénat espagnol, un autre pays ami des monarchies du golfe, que visitent régulièrement les imams maliens, et pas des moindres ! Alors, dénonçons plutôt les connexions contre nature et sataniques, comme celles, entre les pays de l'OTAN et les monarchies musulmanes pétrolières du golfe, et sachons raison garder quand il s'agit de la Fédération de Russie. La fédération de Russie n'est pas

l'URSS.

Le débat sur la nouvelle constitution ne doit pas être l'occasion de rendre irréversible la présence du religieux dans le champ politique malien, à fortiori, de légitimer politiquement les revendications djihadistes au Mali. Les experts théologiens maliens sont attendus pour nous édifier et éviter des amalgames entre le dogme et la constitution, une œuvre humaine, ô combien imparfaite ! Il ne doit pas y avoir une branche armée constituée par les djihadistes et une branche politique constituée d'imams et de prêcheurs qui luttent contre l'Etat politiquement (la nouvelle constitution, après le code du mariage) et qui ne dénoncent aucun acte des djihadistes.

Il appartient aux autorités de la Transition de sortir de leur confort relatif et faire appel à des experts internationaux, théologiens musulmans et chrétiens pour discuter de cette laïcité et apporter des éclairages pour la compréhension de cette laïcité. Il ne s'agit pas d'un problème maliano-maliens, il s'agit bel et bien de deux visions du monde, de deux visions du Mali. Il s'agit bien d'une thématique, dont l'OTAN, tel Machiavel, s'en saisira pour ses objectifs de lutte atavique contre la Russie et ses alliés. Les experts internationaux doivent investir les mosquées et les universités pour des débats sur la laïcité au Mali. À défaut, les forces contre la Transition risquent de perturber sa marche et créer la brèche tant souhaitée pour l'effondrement de la refondation du Mali. Qu'à Dieu ne plaise !

Je vois déjà monsieur Youssouf Hassan Diallo me défier pour un débat sur ce sujet. Ma réponse est non, car je ne suis pas expert théologien. Je suis un citoyen dont le bon sens lui dit que monsieur Diallo est un danger potentiel pour la République laïque, telle que nous la connaissons. Il ne doit pas faire discuter le Dogme dans le champ politique.

Il est très compétent et maîtrise bien le Coran, alors, qu'il reste dans la mosquée et conseille la cité. La politique a des travers qui ne le siéent point. Je note juste pour finir, que le Mali est à 95 ou 98% musulman, donc le marché des denrées de première nécessité contrôlé à 99% par des musulmans. Si cela est, et l'islam est amour et loin des besoins matériels et de l'argent, comment les prix sont inabordables pour les musulmans au Mali ? Est-ce que cela ne doit pas être la priorité des leaders religieux et de Youssouf Hassan Diallo ? L'argent serait-il au-dessus des préceptes du Coran qui commande au croyant d'aider son prochain ?

Tous mes respects à monsieur Youssouf Hassan Diallo. Bon Ramadan à tous les musulmans.

**Seydou Traoré, ancien ministre Mali, 2002-2007**



**SOLUTIONS**

SOLUTIONS INFORMATIQUES

**INTRUSION, ACCÈS, INTERPHONIE ET VIDÉO**



Nouvelles Caméras Réseau Varifocales

**ZOOMER**  
en couleurs




HIKVISION

**EATON** Onduleur 5P 1150i



**À DÉCOUVRIR :**

**Premium**

**hp** Portable Elite Dragonfly G2 Sure View



**Portables**

**hp** Portable ProBook 450 G8



**Serveurs**

**hp** Ordinateur ProDesk 400 G6 mini



**hp** Serveur ProLiant ML350 Gen 10 Base



**Contacts :**

74 14 00 49  
97 05 89 89

Hamdallave ACI 2000

